

Tournoi National simples, doubles et mixtes le 20 et 21 juin 2020

- **Les Sables d'Olonne** -



Horaires indicatifs

- **Samedi 20 juin** : début des matches à 8h00 et remise des prix à l'issue de chaque finale
- **Dimanche 21 juin** : début des matches à 8h00 et remise des prix à l'issue de chaque finale



Tableaux

- De N3 à D9 (côte minimale de 8)
- Tournoi ouvert aux licencié(e)s des clubs affiliés à la FFBaD autorisé(e)s à jouer dans les catégories minime, cadet, junior, sénior et vétérans (selon les critères de la FFBaD)
- 2 tableaux autorisés sur 2 jours uniquement (simple/double ou mixte/double, 1 seul tableau par journée, tableaux simple/mixte non autorisés)
- 2 sortants par poule de 3 ou 4, puis élimination directe en phase finale ou poule unique (de 3 à 7)



Inscriptions

- 1 tableau : 14€
- 2 tableaux : 19€ (rappel : simple/double ou mixte/double)
- Inscription et règlements en ligne uniquement sur Badnet
- Renseignements : tournisobad85@gmail.com
ou 06.59.53.94.58 (Jérémy responsable du tournoi)



Lieu

Complexe sportif des Sauniers
Impasse des Sauniers
85100 LES SABLES D'OLONNE

2 salles, 10 terrains
Bar / restauration sur place tout le week-end
Stand de notre partenaire LARDE SPORTS



Hébergement

- Renseignement Office de tourisme : www.lessablesdolonne-tourisme.com ou 02 51 96 85 85
- Partenariat avec le camping **L'île aux Oiseaux** à L'île d'Olonne



Dates à retenir

- Date limite d'inscription fixée au **3 juin 2020**
- Date de prise en compte des cotes fixée au **4 juin 2020**
- Date de constitution des tableaux fixée au **6 juin 2020**

(Aucune inscription ne sera remboursée à compter de cette date, sauf raisons justifiées et prévues par le règlement du tournoi et/ou la FFBaD)



Règlement du tournoi

14^{ème} Bad'Olonnaise

20 / 21 juin 2020



Numéro d'autorisation du tournoi : **EN COURS**



Arbitrage

Le Juge Arbitre principal est **Monsieur SEROT Patrick** et le Juge Arbitre adjoint est **Monsieur SABIN Guillaume**. Les décisions des Juges Arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas le règlement. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club. Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales. Gestion par le logiciel BADNET



Tableaux

Simple Dames, Simple Hommes OU Double Mixte le samedi
Double Dames, Double Hommes le dimanche

Possibilité de jouer 2 tableaux, dont les 2 doubles. 1 tableau par jour (**interdiction de faire du simple et du mixte**). Le tournoi est ouvert aux classements D9/D8/D7/R6/R5/R4/N3 (côte minimale de 8) pour les catégories Vétérans, Seniors, Juniors U19, Cadets U17 et Minimes U15 (en règle avec la FFBaD et en possession de leur licence). Les tableaux seront organisés par cote (CPPH), à la date du **6 juin 2020**, et seront constitués par séries (série 1, série 2...). Les convocations seront envoyées au club/joueur entre le **10 et le 13 juin 2020**. Elles pourront être modifiées jusqu'au jeudi **18 juin 2020** au soir en fonction des forfaits.

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Les paires qui auront un trop gros écart de côte entre chaque participant ne seront donc pas acceptées.

Organisation en poule unique (de 3 à 7) ou par poules de 3 ou 4 avec 2 sortants, suivis de phases finales en élimination directe. Chaque tableau se déroulera en une seule et même journée. Le nombre de places dans chaque tableau est limité. Tarifs : 14 € pour un tableau et 19 € pour 2 tableaux.



Volants

Les volants utilisés sont les RSL Grade 3. Les volants sont à la charge des joueurs (partage).



Déroulement

Le tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2020 dictées par la FFBaD (dernière édition : 2018) et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.

Le tournoi se déroule en 2 sets gagnants de 21 points suivant les règles de la FFBaD. Tout joueur devra avoir sa licence et se faire pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle. Il ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Pour le bon déroulement du tournoi les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec les juges-arbitres, de modifier les tableaux et de ne pas retenir les dernières inscriptions. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée sur Badnet et ne seront validées que si le règlement a été effectué..

A l'appel de leurs noms, les joueurs ont 3 minutes pour démarrer leur match. S'il ne se présente pas dans les 5 minutes suivant son appel, il pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps minimum

de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Les horaires et l'ordre des matchs ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du juge-arbitre. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son match.

Tout volant touchant l'une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » en cours de jeu et « let » au service.

Une tenue de badminton conforme au règlement de la FFBaD sera exigée sur les terrains. Le joueur devra avoir un comportement correct sur le terrain. Tout joueur désirant s'absenter du lieu du tournoi devra prévenir le juge-arbitre et la table de marque sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge) se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

Toute participation au tournoi implique le respect du présent règlement.

Toute participation au tournoi implique la possibilité d'utiliser le droit à l'image du joueur (photos prises pendant le tournoi), sauf mention contraire explicite lors de l'inscription, pour communiquer sur les différents supports du club.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition, d'incidents et d'accidents en dehors des matchs.

La date limite d'inscription est fixée au **3 juin 2020**. Le tirage au sort est fixé au **6 juin 2020**. La cote des joueurs prise en compte pour la constitution des tableaux sera celle arrêtée au **4 juin 2020**. Les droits d'engagement sont exigibles à l'inscription. Seules les inscriptions via Badnet (en ligne) et dont le paiement sera effectué seront prises en compte. **Pas d'inscription par mail, courrier ou via Badiste.**

En cas de surnombre d'inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera donnée à la date de réception de l'inscription. Pour les tableaux de doubles et de mixtes, l'inscription d'une paire ne sera prise en compte qu'à réception des deux inscriptions (attention au respect des cotes de la paire). Si les inscriptions de la paire ne parviennent pas le même jour, la date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

En cas de forfait, les justificatifs devront être adressés à la Ligue des Pays de la Loire de Badminton (dans les 5 jours suivants le tournoi) au 101 rue Dupetit Thouars, 49000 ANGERS. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois en cas de récidive.

Plan d'accès à la salle

Complexe Sportif des Sauniers
Impasse de la Salle des Sauniers
85100 LES SABLES D'OLONNE

